



L'Exploration consiste, pour de petits groupes de jeunes, à partir pour de courtes périodes et sans encadrement en dehors du lieu principal du stage de formation BAFA, pour réaliser un projet à caractère éducatif. Elle permet aux jeunes de vivre une réelle expérience de l'aventure et de l'autogestion, où chacun au sein d'une petite équipe assure une responsabilité clairement définie. Pendant le stage, chaque jeune est accompagné en lien avec sa responsabilité (infirmier, trésorier, intendant, responsable du matériel, coordinateur...) par un formateur. Elle permet ainsi de mettre en application les compétences acquises avant et pendant le stage, et répond à des objectifs pédagogiques précis.

L'Exploration est, bien entendu, organisée en réunissant toutes les conditions de sécurité pour les participants. **Pour ce faire, cette séquence de formation respecte les règles suivantes fixées par nous-mêmes, le Scoutisme Français et en lien avec l'Arrêté du 21 mai 2007 du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports :**

- Tous les jeunes ont 11 ans ou plus.
- L'Exploration ne peut dépasser 3 nuits. Dans le stage de base BAFA se déroulant en 2014 votre enfant ne partira qu'une journée seulement.
- Chaque équipage est assuré de ses moyens d'hébergement (en cas de nuitée) et d'alimentation avant le départ et reçoit une somme d'argent en conséquence.
- L'autorisation de départ est donnée par le responsable du stage avec l'aval de l'ensemble de l'équipe de formateurs après avoir approuvé les conditions de préparation d'organisation et de déroulement de cette séquence de formation, en particulier l'itinéraire, les lieux de couchage (si départ avec nuitée) et les repas prévus.
- Un membre de l'équipe de stage peut être joint à tout moment et est disponible pour intervenir si nécessaire auprès d'un groupe d'Exploration.

Nous pensons organiser une Explo durant le stage BAFA si toutes les conditions sont réunies (autonomie des équipages, responsabilisation des stagiaires, lieux d'accueil et itinéraires...) et si l'ensemble des parents autorise leur enfant à participer à ce projet. A défaut, l'Explo sera remplacée par un départ en randonnée accompagné par un membre de l'équipe de formateurs.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe à rendre au plus tard au départ.

(A remettre au Responsable de stage ou à envoyer avant le début du stage)

Je soussigné(e) :, père, mère, tuteur

atteste avoir pris connaissance des modalités d'exercice de l'Exploration mise en place avec les Eclaireuses Eclaireurs de France pendant le stage BAFA et autorise mon enfant :

..... à y participer.

Date : Signature :